

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

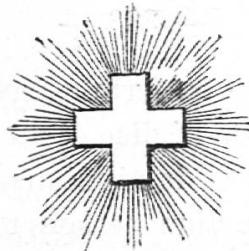
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N° 22.



LAUSANNE

1^{er} juin 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'école et les traditions populaires.* — *Nouveautés pédagogiques.*
— *Protection des oiseaux.* — *Myopie par auto-suggestion.* — *Chronique scolaire : Vaud. Fribourg.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : — *Langue maternelle.* — *Dictées.* — *Rédaction.* — *Histoire.* — *Calcul oral.*

L'ÉCOLE ET LES TRADITIONS POPULAIRES

M. le Dr Hoffmann-Krayer, professeur à l'Université de Bâle, a fait sur ce sujet, à l'occasion du congrès pédagogique, au mois d'octobre dernier, une conférence dont les grandes lignes intéresseront plus d'un lecteur de *l'Éducateur*¹. Elles montreront comment, avec des moyens généralement très simples, l'instituteur peut contribuer à faire naître l'intérêt de ses élèves et des populations pour tout ce qui se rattache à la vie de nos ancêtres, à leurs us et coutumes, à leur manière d'être et de penser. Il n'y a pas si longtemps que des savants ont entrepris des recherches dans ce sens ; la *Société suisse des traditions populaires*, quoique travaillant avec peu de bruit, a cependant déjà de beaux succès à son actif. Il est facile de comprendre qu'elle travaille avec plus de profit à la campagne que dans les villes, pour des raisons que je n'ai pas besoin d'exposer ici. A plus d'une reprise, la *Société suisse des traditions populaires* s'est adressée au corps enseignant de tous les degrés pour l'inviter à collaborer à ses travaux.

Voici les principaux objets sur lesquels portent ses recherches :

¹ La conférence a été publiée dans la *Schweiz. pädag. Zeitschrift*, novembre 1911.

1. L'habitation : villages ou fermes isolées ; position et disposition du village ; situation de l'église et du cimetière ; vieux arbres, fontaines, lieux de justice et de réunions, etc.

2. La ferme, sa construction et son organisation (la place de l'âtre est particulièrement intéressante), meubles, instruments aratoires.

3. Aliments ordinaires et ceux que l'on absorbe dans certaines circonstances de la vie.

4. Le costume national.

5. Les us et coutumes, fêtes, jeux, manifestations de l'art populaire. Dans ce domaine, qui est le plus vaste de tous, rentrent les usages dans la vie de l'individu isolé (naissance, baptême, confirmation, fiançailles, mariage, mort) ; ceux particuliers à l'exercice de certaines professions (moisson, vendange, fête des bouchers), fêtes historiques et patriotiques, usages religieux et enfin ceux particuliers aux quatre saisons. Les jeux populaires doivent être rangés sous cette rubrique, avec les danses et la musique.

6. Les croyances populaires et les superstitions dans leurs manifestations variées.

7. La poésie populaire, dans laquelle le chant populaire proprement dit occupe la première place. On peut y faire rentrer les légendes, les vieilles rondes enfantines, etc.

8. La langue : noms d'outils et d'instruments, d'étoiles, de plantes, d'animaux. Surnoms, argot, etc. La langue est très souvent étroitement liée à telle ou telle coutume dont elle permet d'expliquer l'origine.

Comment toutes ces choses peuvent-elles être rattachées à l'école ? Il va de soi qu'avec nos programmes déjà trop chargés, il ne peut s'agir d'introduire une nouvelle branche d'études. Le maître ne devra qu'incidemment, quand une bonne occasion se présente, parler d'un point ou de l'autre.

Il profitera, par exemple, de la visite d'un musée historique, où les enfants verront exposés des meubles, des ustensiles en usage chez nos ancêtres. Il pourra leur expliquer l'emploi de tel ou tel outil et sera étonné de voir combien il intéressera son jeune auditoire. Il suffit de permettre aux écoliers de poser des questions.

pour s'en rendre compte. Il constatera peut-être aussi que plusieurs élèves ont déjà eux-mêmes vu de ces vieux objets, dans les greniers, à l'occasion de visites chez des grands-parents, dans des courses, et, s'il leur permet d'apporter un jour toutes ces vieilleries, il pourra lui-même constituer une petite collection. Combien seront alors vivantes, aux yeux des élèves, beaucoup de ces choses du passé, souvent si ingrates à enseigner et si faciles à oublier.

Suivant la localité, le maître pourra tirer profit d'une fête locale, célébrée depuis très longtemps, l'abbaye, la bénichon, que sais-je encore, pour faire revivre les temps anciens. Il dira aux élèves d'interroger leurs grands-parents pour savoir comment ces fêtes se célébraient au temps de leur jeunesse. Peut-être que l'un ou l'autre lui apportera même un document important relatif à l'une de ces festivités. Les noms des localités et des familles contiennent à leur tour une foule de renseignements sur le passé. Il sera facile au maître de faire trouver aux élèves des noms dans la formation desquels on rencontre un nom de couleur, le nom d'un métier, etc. Résumant les exemples que les élèves fourniront avec joie et entrain, il pourra une fois ou l'autre en détacher un enseignement général ou leur faire une lecture se rattachant au sujet en discussion.

Dans les leçons de géographie, on pourra, à l'occasion, pour faire diversion, grouper les noms des localités d'après des éléments communs et expliquer aux enfants leurs significations.

Dans l'enseignement de l'histoire et surtout de celui de la langue maternelle, le maître intéressera beaucoup ses élèves en s'arrêtant aux légendes, en dégageant des caractères communs que l'on retrouve souvent dans un conte connu ou dans un vieux chant populaire. Peut-être que tel ou tel morceau lu, telle poésie surtout, permettra de parler des anciens costumes dont plus d'un élève aura vu des parties chez de vieux parents ou dans une collection. De vieux refrains populaires, d'anciennes rondes que les nouvelles générations conservent pieusement, des énigmes, des proverbes et locutions proverbiales donnent souvent matière à des développements et comparaisons très intéressants.

Les noms populaires de certaines plantes et de certains animaux fourniront aux maîtres de sciences de belles occasions d'intéresser les élèves aux choses du passé, surtout s'ils peuvent y faire entrer quelques notions de médecine populaire. Les noms patois se prêtent mieux que les noms français à ces excursions dans le passé. Je connais un collègue qui, ayant prié ses élèves de recueillir, pendant leurs vacances, des renseignements au sujet du rôle joué par les plantes et les animaux dans la médecine populaire, fut surpris de voir la quantité de matériaux apportés par quelques zélés chercheurs.

Je ne fais que mentionner les noms de certains astres et de quelques constellations, ainsi que l'un ou l'autre des phénomènes du monde céleste : étoiles filantes, comètes, etc., qui ont de tous les temps fortement impressionné le genre humain.

Serais-je trop hardi si je conseillais aux instituteurs de faire apprendre, à l'occasion, un de nos vieux chants populaires méritant vraiment ce nom ? La *Société suisse des traditions populaires* a entrepris la belle et noble tâche de sauver de l'oubli les trésors de mélodies que possèdent encore nos cantons. L'école ne pourrait-elle pas lutter ainsi contre l'envahissement des airs de cafés-concerts.

(A suivre.)

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES.

Nous nous hâtons de signaler à nos lecteurs les délicieuses frises de Firmin Bouissel (chez Fernand Nathan, éditeur, rue de Condé, Paris). Nous en avons deux sous les yeux : l'une représente la basse-cour et l'autre une scène de jardinage. Aujourd'hui où l'on parle tant de la décoration artistique des classes et de l'art à l'école, nos autorités scolaires ne pourraient mieux favoriser l'éducation esthétique de l'enfant qu'en faisant pénétrer cette publication dans nos écoles. Ces frises ont leur place en particulier dans toutes les écoles enfantines.

Reçu : *Ecole nouvelle suisse de la Châtaigneraie*, par Coppet, (Vaud). Charmante plaquette de 30 pages, due à la plume du directeur de l'institution, M. Schwarz-Buys. Description de l'école, horaire journalier, éducation physique, éducation intellectuelle,

programmes et méthodes, éducation morale et religieuse, co-éducation, self-government, sont les principales questions tour à tour envisagées dans ce prospectus, qui est un véritable petit traité de bonne et saine pédagogie.

— Roger Bornand : *Le respect et l'enfant*. Etude présentée à l'assemblée annuelle de la Société des écoles du dimanche du canton de Vaud, le 18 septembre 1911, à Nyon. L'*Educateur* a déjà parlé de cette très intéressante brochure. Nous la recommandons une fois de plus à nos lecteurs, qui y trouveront lumière et réconfort. (Voir *Educateur* n° 40 de l'année 1911 et 13 et 18 de l'année 1912.)

Protection des oiseaux.

Il y a tantôt deux ans (voir *Educateur* n° 49, 1910), nous plaidions la cause des petits oiseaux dans notre organe scolaire. Nous réclamions qu'on ne les oubliait pas en hiver, qu'on répandit des graines dans les cours et sur les préaux de nos écoles.

Aujourd'hui, nous voudrions faire un nouvel appel en faveur de la gent ailée et communiquer à nos lecteurs une expérience qui nous a procuré surprise et satisfaction à la fois.

L'idée nous est venue de placer 1 ou 2 nids artificiels à des arbres de notre jardin d'école. Pendant l'hiver, c'était la résidence des moineaux, lesquels affectionnaient tout particulièrement la planchette posée sur la partie supérieure. Là, nos pierrots se donnaient rendez-vous, tenaient leurs assises, s'appelant et piaillant à qui mieux mieux. Au premier printemps, un couple de mésanges bleues accaparait un de nos nichoirs, et maintenant c'est toute une famille qui l'habite. Une grande activité règne sous ce toit, à l'ombre d'un tilleul, tout près d'une classe. C'est un chassé-croisé continual : il y a une demi-douzaine d'oisillons à nourrir et tous ces petits becs sont avides de chenilles !

Outre une leçon de chose sur la mésange — leçon donnée en plein air, les enfants groupés au pied de l'arbre et en face du nichoir — le moment est propice pour parler de l'utilité des oiseaux. En voyant l'agitation du père, pressé de porter quelque ver au nid, le zèle de la mère, laquelle ne peut aller assez vite pour donner la becquée à ses petits, nos jeunes écoliers comprendront bientôt les immenses services que rendent à la campagne, à l'agriculture, leurs petits amis : les oiseaux !

Cette famille à peine élevée, voici, ô prodige ! une seconde qui fait son apparition, et notez, dans le même nid. Quelle vie intense, quelle animation fébrile partout alentour ! L'enthousiasme est si grand chez les oiseaux — et chez les enfants — qu'un sapin vénérable du voisinage n'y comprend rien. Ah ! c'est qu'à peine l'heure de la récréation sonnée, les écoliers vont observer leurs petits protégés, et ceux-ci, très familiers, ne se laissent nullement déranger dans leurs

occupations et continuent tranquillement à voler de ci, de là, en quête de nourriture pour la joyeuse nichée !

Après cette leçon d'observation, l'enfant n'aura plus envie de faire du mal aux oiseaux, ni de détruire leurs nids ; bien au contraire, touché de tant d'amour, de tendresse et de sollicitude, émerveillé de la quantité de larves et chenilles qu'en gloutissent les oiseaux, l'enfant disons-nous, les aimera et les protégera.

Comme on le voit, pour encourager la protection des oiseaux, pas n'est besoin de consulter Brehm ou quelque autre livre d'ornithologie ! Procurez-vous — vos élèves s'associeront volontiers à cette dépense (dans notre classe, leurs petits sous ont couvert les frais) — un ou plusieurs nichoirs si vous le pouvez et si vous disposez d'un peu de place. Il y en a de plusieurs dimensions. En en faisant la demande à M. Gaud, secrétaire de la Société pour la protection des animaux, membre de la Commission scolaire de Lausanne, vous les aurez à prix réduits. Et pour les classes de la capitale, il se fera un plaisir — comme il l'a fait pour nous — d'aller vous les poser lui-même.

Au moment où l'on nous dit que les oiseaux chanteurs se font de plus en plus rares, que certaines espèces ont même disparu de chez nous et que l'agriculture souffre de leur diminution, n'y aurait-il pas lieu de traiter ce sujet dans nos classes et de placer quelques nichoirs sur les arbres des terrasses de nos collèges ? Les communes, à l'occasion, en feraient les frais.

C'est le vœu que nous émettons en terminant notre plaidoyer pour la protection des oiseaux. Puisse-t-il être entendu... et exaucé !

— E. N.

Myopie par auto-suggestion.

Le Dr Feilchenfeld, de Charlottenbourg, près de Berlin, a observé des élèves qui avaient déclaré ne pas voir les exercices au tableau noir. Le maître les avait placés plus près de lui, s'occupait d'eux davantage, leur témoignait plus d'attention. Le médecin examine les yeux avec des instruments spéciaux, mais ne trouve rien. Il en arrive à conclure (et la suite des faits lui prouve qu'il a raison) que l'élève s'est *suggestionné* : il a voulu se faire distinguer de ses condisciples ; il a voulu se rendre intéressant en portant des lunettes. Le Dr Feilchenfeld pense que l'on se trouve en présence d'une auto-suggestion, d'un cas léger d'hystérie. Il juge sincèrement avec les idées d'un médecin. Un éducateur n'y verrait peut-être qu'une exagération morbide d'amour-propre et préconiserait des moyens pédagogiques.

Le médecin de Charlottenbourg déclare que l'on doit agir par suggestion sur l'écolier et employer dans les cas légers des compresses, douches d'œil, instillations ou le courant électrique dans des cas sérieux. Il n'y a pas lieu de prévenir l'instituteur ou les parents qui pourraient punir l'élève et agir à rebours ; le médecin n'a ni à raisonner, ni à gronder l'enfant ; mais il doit lui laisser croire qu'il le soigne et, en peu de temps, lui annoncer sa guérison. Ce jour-là, l'élève recouvrera la vue normale, qu'il n'a d'ailleurs jamais perdue. Ce cas de myopie par suggestion aurait été, d'après le périodique cité, observé encore assez fréquemment par les médecins inspectant les écoles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Augmentations de traitement.** — Le mouvement continue et se généralise de plus en plus. Le Conseil communal du Chenit vient de voter une augmentation de cent francs pour ses instituteurs, comptée à partir du 1^{er} janvier 1912. L'amélioration des traitements du personnel enseignant est à l'étude dans d'autres communes montagnardes de La Vallée.

A Lonay, une augmentation de cent francs a été accordée à M. Guldenschu, instituteur, et une de cinquante francs à M^{me} Bicheler-Pahud, institutrice.

A. D.

Fribourg. — **Cours fédéral de gymnastique pédagogique.** — Un cours de perfectionnement pour maîtres et maîtresses de la Suisse romande, aura lieu cette année-ci, à Fribourg, du 15 au 27 juillet, sous la direction de MM. E. Hartmann, professeur à Lausanne, et L. Galley, professeur à Fribourg.

Les maîtres et maîtresses enseignant la gymnastique aux élèves garçons de 7 à 12 ans peuvent y participer. Il peut être admis d'autres personnes se préparant à l'enseignement de la gymnastique, toutefois, elles doivent déjà posséder une préparation et des aptitudes à l'enseignement de cette branche.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 8 juillet par M. E. Hartmann, avenue d'Ouchy, 42, Lausanne. (Voir aux annonces.)

VARIÉTÉ

Musique chiffrée et musique notée.

Pièce en 1 acte.

PERSONNAGES : *La musique notée*, vénérable dame en somptueuse toilette ornée de bijoux. *La musique chiffrée*, accorte cuisinière en tablier blanc, les bras nus.

La scène se passe au salon du palais de la musique. Au centre, sur un fauteuil élevé, la musique notée ; tout autour des compositeurs et des musiciens célèbres. Au fond, un grand bosquet de palmiers cache un orchestre dont on entend les savantes harmonies. Autour du salon, un péristyle aux fines colonnes. Chaque colonne supporte un vase de cristal scintillant, rempli de belles orchidées.

Un professeur de musique. — Savez-vous Madame que l'on a l'intention de vous chasser de ce palais ? (Mouvement d'étonnement et d'indignation parmi l'assemblée.)

Un compositeur. — Qui serait assez osé pour faire cela ?

Le professeur. — C'est la cuisinière de cette maison, la musique chiffrée.

La musique notée. — Comment, c'est cette petite que j'ai si bien accueillie dans mon palais. Ah ! l'ingrate ! Nous allons voir. (Elle frappe sur une cymbale).

Un vieux compositeur à perruque poudrée. — Que voulez-vous, Madame, cette manière de faire sent bien la populace. Cherchez de nobles sentiments

dans le peuple. — Votre cuisinière n'a-t-elle pas eu comme père un révolutionnaire, un certain... Jean-Jacques Rousseau ? En voilà un qui aurait pu rester à son établi de graveur plutôt que de s'occuper de musique et de littérature.

Un jeune compositeur à cheveux courts. — Pardon, mon frère, le peuple a l'écorce un peu rude, mais la chair ne manque parfois pas de délicatesse. (La porte s'ouvre et donne passage à la jeune cuisinière).

La cuisinière (avec une révérence). — Que désire Madame ?

La dame (hautaine). — Est-ce vrai que vous voulez me chasser du milieu de cette réunion distinguée ?

La cuisinière. — Oh ! elle est bonne, celle-là. Que voulez-vous qu'une pauvre fille fasse au milieu de ces beaux messieurs. Je n'ai qu'une manière d'écrire une chanson tandis que vous savez l'écrire de septante-cinq façons. Madame est connue universellement tandis que je n'ai été en service qu'à Genève, en France, en Belgique et en Angleterre.

Le jeune compositeur. — C'est exact, Mademoiselle a servi chez M. Jacques-Dalcroze, en Belgique. Elle y a traduit ses délicieuses chansons pour les enfants du peuple.

La cuisinière — Que Madame se rassure, elle a encore de belles années devant elle. Je ne puis être utile qu'aux chanteurs qui veulent rapidement apprendre à lire la musique. Madame par contre sera toujours choyée des compositeurs et des instrumentistes.

La dame. — Je commence à respirer. Cependant ces gueux de régents et de régentes genevois ne voudraient-ils pas me tourner le dos ?

La cuisinière. — Madame fait encore erreur. Je suis la bienvenue des petits bambins tandis que les grands élèves commencent à vous faire un brin de cour.

La dame (riant). — Je vois que tu es une bonne fille et que nous pouvons nous entendre. Retourne à tes casseroles pendant que je causerai avec ces messieurs.

A. S.

AUTREFOIS

La régence de l'école de Bettens étant vacante par démission volontaire, l'examen pour y repourvoir aura lieu à Bettens, le 16 juillet 1833, à 7 heures du matin. Fonctions : celles ordinaires au régent de campagne ; et de plus, exercer les écoliers à la composition épistolaire. Traitement : fr. 4 de l'Etat ; fr. 144 de la commune ; 1 quarteron de blé et 4 batz pour chaque enfant fréquentant l'école (leur nombre est de 30 à 40) ; 1 moule de bois de sapin rendu à domicile, à charge de chauffer la salle ; un logement et jardin. Les aspirants, qui ne recevront pas de journée, devront faire parvenir *franco* leurs papiers à la cure de Daillens, huit jours avant l'examen.

David MAGNIN, syndic.

Reçu : VIII^{me} Rapport annuel de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois au 31 décembre 1911.

La religion dans la vie de tous les jours, par l'auteur de « Le secret d'une vie heureuse », traduit librement de l'anglais par S. Märky-Richard, Genève, J.-H. Jeheber, éditeur. Prix 3 francs.

Ouvrage de chevet, à recommander à tous.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Ch. IV. — **Pierre à la campagne.** (Suite).

III

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Coqs, poules et poussins.**

II. LECTURE-ANALYSE-VOCABULAIRE-COMPTE RENDU.

Au tableau noir. — 1. Cocorico ! cocorico ! C'est le cri joyeux du coq, du roi de la basse-cour. Cocorico ! Le soleil va paraître. Le paysan laborieux quitte sa couche pour reprendre sa besogne. Cocorico ! le coq secoue ses plumes et descend de son perchoir.

2. Cocorico ! Voici Mme Jean, l'active fermière. Elle jette sur le sol la bonne graine par poignées. Les poules voraces piochent du bec et bientôt le dernier grain est englouti.

3. Cott ! Cott ! Cott ! La poule noire vient de pondre un œuf, un bel œuf tout blanc. La poule noire caquette pour annoncer la grande nouvelle aux oiseaux de la basse-cour.

4. Cott ! Cott ! Cott ! C'est une poule couveuse qui appelle ses poussins. La joyeuse bande se bouscule autour d'elle et se dispute les grains et les vermis-seaux que la bonne mère trouve dans le gazon ou sur le fumier.

5. Co ! co ! co ! Le gros chat gris de la ferme s'approche de la couvée. La poule est furieuse ; elle écarte les ailes, elle hérisse ses plumes et se jette, le bec ouvert, sur l'ennemi.

Minet, épouvanté, se réfugie prestement dans la grange. La mère rassemble alors ses petits et les garde longtemps sous ses ailes.

GRAMMAIRE : Tableau de revision : le pluriel marqué par **s**. — Les articles **au**, **aux**.

Les mots difficiles : 1. Un cri joyeux, le roi, la reine, la basse-cour, le soleil, le perchoir, la couche (le lit), le coq, le cochet ; — il secoue, il descend, paraître ; — cocorico !

2. L'active fermière, le sol, la poignée, le bec, (la becquée), les poules voraces, le grain ; — elles piochent ; — englouti ; — voici.

3. Un œuf blanc, un coquetier, la nouvelle ; — pondre, annoncer, elle caquette.

4. Les poussins, le poulet, la bande, les vermis-seaux, les insectes, le gazon ; — qui appelle, se dispute, se bouscule ; — autour.

5. Le chat, la couvée, les ailes, l'ennemi ; — s'approche, elle hérisse, se jette, rassemble ; — furieux, furieuse, épouvanté, ouvert ; — longtemps, prestement.

III. ELOCUTION. 1. Qu'est-ce qu'une basse-cour ? Nommez quelques animaux de basse-cour ? Qui se lève à l'appel du coq ? Quand le coq fait-il entendre son chant ?

2. Qui met les poules en liberté, le matin ? Qu'est-ce que Mme Jean jette sur le sol ? Les poules ne mangent-elles que des graines ? Qu'est-ce qu'un animal vorace ?

3. Que vient de faire la poule noire ? Pourquoi caquette-t-elle après avoir pondu un œuf ? Quand les poules pondent-elles ?

4. Qu'est-ce qu'une poule couveuse ? Comment appelle-t-on les petits de la poule ? Pourquoi élève-t-on des poules ? (œufs, chair, plumes). Pourquoi la mère poule gratte-t-elle la terre ? Qu'est-ce qu'un vermisséau ?

5. Qu'est-ce qu'une couvée ? Quel animal s'approche de la couvée ? Pourquoi la poule est-elle furieuse ! Que fait-elle pour éloigner l'ennemi ! Quand la poule est-elle courageuse ? Où les poussins peuvent-ils se réfugier quand ils ont froid ? Quand ils sont fatigués ? Où dorment les oiseaux des champs ou de la forêt ? Et le petit enfant, où se repose-t-il ? Quand l'enfant dort, qui veille encore ? Qui travaille autour de la grosse lampe ? Qu'est-ce que l'amour maternel ? l'amour paternel ? l'amour fraternel ?

6. Que signifient les expressions : Les poules pondent par le bec ? (mieux on les nourrit, plus elles donnent d'œufs). — C'est une poule mouillée ? (personne qui manque de courage, de résolution.) — Avoir la chair de poule ? (avoir le frisson, trembler de peur.) — C'est une poule aux œufs d'or ? (une source de richesse, de gros bénéfices.) — Un lait de poule ? (boisson adoucissante faite avec un jaune d'œuf délayé dans du lait sucré.)

IV. IDÉE MORALE : (à développer). L'amour d'une poule pour ses poussins est admirable. L'amour d'une mère pour ses enfants est plus admirable encore.

Qui me chérit avec tendresse,
Et pour moi travaille sans cesse ?
Qui donc sur son sein tous les jours
Me presse ?
Toi, ma Mère, sois mes amours
Toujours !

V. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Emploi du tableau noir. Tableau de revision.

Le pluriel marqué par S.

Le coq. — Les coqs.
Une poule. — Des poules.
Un poussin. — Deux poussins.

Quand un nom est-il du nombre singulier ? Quand un nom est-il du nombre pluriel ? Comment forme-t-on le pluriel dans les noms ?

Au tableau noir. — Jean-Marc aime l'omelette **au** lard et la soupe **aux** fèves.

au est mis pour **à le** ;
aux est mis pour **à les**.

Edmond donne du grain **à la** poule.
Edouard donne du grain **aux** poules.
Marguerite jette des miettes **à** l'oiseau.
Marguerite jette des miettes **aux** oiseaux.
à la, à l' font **aux** au pluriel.

DICTÉES : 1. Les textes 1 à 5.

2. Remplacez les points par l'article convenable.

L'azur...ciel. L'herbe... prairies. La vie...champs. L'obéissance...parents. Les yeux...fromage. La chasse... insectes.

3. Remplacez les points par l'article convenable.

...bon écolier évite avec soin... compagnie... paresseux,... menteurs et... querelleurs. Il est attentif... leçons. Il écoute... bons avis... maître. Dans... rue, il cède... pas... vieillards,... personnes plus âgées que lui.

4. J'aime à entendre la voix éclatante... coq, le caquet... poules, le gazouillement... hirondelle, le piaulement... poussin, le glouissement... mère poule, le son... cloches, le tic-tac... horloge, le glouglou... liquide qui s'échappe... bouteille.

VI. RÉCITATION : Le petit poulet.

Cott, cott, cott, — qu'y a-t-il de neuf ?

La poule fait l'œuf.

Cott, cott, cott, — tant qu'il le faudra,

La poule pondra.

Cott, cott, cott, — qu'est-il arrivé ?

La poule a couvé.

Toc, toc, toc, — qu'y a-t-il de neuf ?

Le poulet dans l'œuf.

Toc, toc, toc, — un petit coup sec.

Il frappe du bec.

Toc, toc, toc, — un œuf s'ouvre au choc...

Bonjour petit coq !

LES IDÉES : — La naissance d'un poussin. La poule pond un œuf; elle le couve ; un poulet se développe dans l'œuf; il brise sa coquille, il fait son entrée dans le monde.

La poule.

Cott, cott, cott, codi ! dit la poule,

Mes poussins me suivent en foule.

Cott, cott, je leur donne à manger.

Je les défends dans le danger.

Cott, codi ! sans jamais me taire

Des ongles, je gratte la terre :

Tous picorent autour de moi,

Un ver, un grain, n'importe quoi.

Cott, codi ! tous en ribambelle

Dorment bien au chaud, sous mon aile...

LES IDÉES : La poule n'abandonne jamais ses poussins; elle les nourrit; elle les protège; elle les fait dormir sous son aile; c'est une bonne mère.

VII. PETITS EXERCICES DE STYLE.

Phrases à compléter.

1. Le coq est... (un bel oiseau). Sa tête est... (ornée d'une crête rouge comme

un coquelicot). Sa queue est... (arrondie en panache). Son plumage est un mélange... (de noir, de brun, de gris, de blanc, de jaune, de rouge, de vert, etc.) Ses jambes sont... (armées d'éperons-ergots.)

2. Chaque matin, avant le lever du soleil, le coq... (fait entendre son joyeux coquerico). Il réveille... (le paysan et sa famille). Il est courageux, il se défend avec... (son bec et ses éperons). Sa chair... (est savoureuse).

3. La poule est... (la femelle du coq). Ses petits... (sont les poussins). Elle nous donne... (des œufs). Elle vit... (dans le poulailler). Le poulailler doit toujours... (être propre, sec et bien aéré).

A. REGAMEY.

Degres intermédiaire et supérieure.

DICTÉES

La larve du hanneton.

C'est un gros ver pânsu, de démarche lourde, courbé sur lui-même, de couleur blanche, avec la tête jaunâtre. Il a six pattes qui lui servent non à courir à la surface du sol, mais à ramper sous terre. Les mandibules sont fortes. Elles sont aptes à trancher les racines des plantes. Sa tête, afin de fouiller avec plus de vigueur, a pour crâne une calotte cornée. Le ventre est distendu par la nourriture. Celle-ci apparaît en teinte noire à travers la peau transparente. Il mange tant et tant qu'il ne peut se tenir sur ses jambes et se couche paresseusement sur le flanc. Tout lui est bon : racines des arbres et des herbes, des céréales et des fourrages, des plantes potagères et d'ornement. Cette larve vit trois ans sous-terre. Elle se creuse des galeries. Elle est connue sous le nom de ver-blanc, de man, de turc, etc.

REMARQUES : 1. Le vocabulaire est écrit au tableau noir, les difficultés orthographiques soulignées.

2. Recherche des verbes, des sujets et des compléments.
3. Faire former le féminin et le pluriel des qualificatifs.
4. Souligner les prépositions et locutions prépositives.
5. Attirer l'attention sur les expressions : *à courir, à ramper, à trancher, afin de fouiller,*

ALF. PORCHET.

Les mouettes.

Elles sont la joie des jours d'hiver. De grand matin on peut les voir arriver en vols puissants, depuis le haut lac jusqu'aux abords de la ville. Vers le milieu du jour, elles font des mouchets aux fenêtres de nos quais, le long de nos ponts, partout où on leur donne des friandises. Elles vont, viennent, s'élèvent très haut dans les airs, puis, subitement, redescendent ; elles sont charmantes, inlassables. Puis, après s'être ébattues jusqu'au soir, quand les brouillards se condensent, et que la nuit sombre, tout à coup elles disparaissent, allant dormir, là-bas, d'où, le matin, elles étaient venues.

Chacun peut admirer la grâce de leurs mouvements, l'élégance de leurs attitudes, le doux éclat de leur plumage aux nuances nacrées. Elles ont un air guilleret et parfaitement heureux. Sans souci, elles voltigent légères, gentilles, moqueuses, indiscrettes. (*Anthologie scolaire*, p. 301).

EMILE YUNG.

VOCABULAIRE : Le mouchet, le quai, redescendre, inlassable, ébattu, l'élégance, nacré, guilleret, moqueuse, indiscreté.

FAMILLE DU MOT : grand. — *Dérivés*. Grandement, grandeur, grandesse, grandir, grandiose, grandelet, grandissime, grand-père, grand-oncle, grand'mère, grand'tante, grand'messe, etc. — *Composés*. Agrandir, agrandissement. — *Expressions*. A grand'peine, c'est grand'pitie, j'ai grand'peur.

FAMILLE DU MOT : jour. — *Dérivés*. Journée, journellement, journal, journaliste, journalier, etc. — *Composés*. Aujourd'hui, ajourner, ajournement, ajourer, etc. — *Expressions*. Percer à jour, mettre à jour, vivre au jour le jour, bonjour, être dans le demi-jour, etc.

LE PRÉFIXE *in* que nous retrouvons dans les mots: *inlassable* et *indiscret* fera l'objet d'une étude complète. Ce préfixe marque la tendance vers un but, la négation, la privation. *Exemples*: Induire, injuste, inaccessible, inoffensif, incurable, immortel, irréalisable, illogique imberbe, etc.

GRAMMAIRE : A remarquer que l'auteur emploie le verbe *sombrir* pour assombrir.

Origine du mot : *ébattu*. Définition de l'expression : « avoir un air guilleret. »

EXERCICES ORAUX OU ÉCRITS. Permutations : Elle est la joie des jours... Tu fus la joie des jours... Nous ferons la joie... Vous avez été la joie... Elles auraient été la joie... PAUL CHAPUIS.

Le drapeau.

Le drapeau, mes amis, mais sachez-le bien, c'est, contenu dans un seul mot, rendu palpable dans un seul objet, tout ce qui fut, tout ce qui est la vie de chacun de nous : le foyer où l'on grandit, le premier sourire d'enfant, la mère qui vous berce, le père qui gronde, le premier ami, la première larme, les espoirs, les rêves, les chimères, les souvenirs; c'est toutes ces joies à la fois, toutes enfermées dans un mot, dans un nom, le plus beau de tous, la patrie.

Oui, je vous le dis, le drapeau, c'est tout cela ; c'est l'honneur du régiment, ses gloires et ses titres flamboyant en lettres d'or sur ses couleurs fanées qui portent des noms de victoires ; c'est comme la conscience des braves gens qui marchent à la mort sous ses plis ; c'est le devoir dans ce qu'il y a de plus sévère et de plus fier, représenté dans tout ce qu'il y a de plus grand : une idée flottant dans un étendard.

JULES CLARETIE.

REMARQUES : 1. Dicter le premier paragraphe au degré intermédiaire et la dictée entière au degré supérieur.

2. Cette dictée servira de préparation au sujet de rédaction : *Le passage du bataillon*.

VOCABULAIRE : *Palpable* : que l'on peut toucher, qui est évident, clair. — *Le foyer* : le domicile, la demeure, par extension le pays, la patrie. — *Le rêve* : désir, espérance. — *Les chimères* : beaux projets que l'on forme. — *Titres flamboyant en lettres d'or* : qui brillent d'une façon éblouissante ; qui ont le droit de se faire remarquer. — *La conscience des braves gens qui marchent à la mort sous ses plis* : le noble sentiment qui oblige le soldat à suivre le drapeau, à le défendre, à affronter le combat et la mort avec abnégation. — *Une idée flottant dans un étendard* : l'idée de la patrie que représente le drapeau et qui en fait la grandeur et la sublimité.

RÉDACTION

Le passage d'un bataillon.

SOMMAIRE : En classe. — La leçon d'instruction civique. — Le bruit des tambours. — C'est un bataillon qui passe. — Le major. — La fanfare. — Les officiers et soldats. — Le drapeau. — Tout le monde le salue. — Le père Dubois. — Mes désirs.

DÉVELOPPEMENT. Il était près de trois heures de l'après-midi ; la chaleur était accablante et le temps nous semblait bien long en classe. Pour éveiller nos esprits somnolents, notre bon maître nous fit fermer nos cahiers et, comme on était au commencement de septembre, c'est-à-dire en temps de grandes manœuvres, il se mit à nous parler de la patrie et de son armée. Il exposait avec verve, avec amour et faisait vibrer dans nos jeunes coeurs les nobles sentiments du plus pur patriotisme. Il nous montrait le devoir, puis la bravoure, l'esprit de sacrifice, l'honneur et la gloire de notre armée ; et, comme si ses paroles avaient eu le pouvoir de faire apparaître ce que si bien elles évoquaient, on entendit soudain le bruit des tambours et des cuivres d'une fanfare militaire.

Accompagnés de notre maître, nous sortons rapidement de la classe et courons à l'extrême du préau, le long de la rue. La population entière du village s'est précipitée hors des maisons et, comme nous, assiste au défilé des défenseurs de la patrie.

Ran, plan, plan ! plan, plan ! pan plan ! tambour battant, c'est le bataillon 1 qui passe !

Le major, monté sur un superbe cheval noir, ouvre la marche. Il semble regarder d'un œil heureux la foule immense massée le long des rues pour admirer son beau bataillon. Puis, c'est la fanfare qui joue maintenant un air entraînant, et voici les soldats vigoureux, au pas alerte, énergiquement rythmé sur la cadence de la marche. Ils viennent de loin ; ils sont couverts de poussière ; ils ont probablement bien chaud, bien soif ; mais ils vont, sans rien laisser paraître de leur fatigue. La discipline est parfaite. L'alignement symétrique des rangs, le port irréprochable de l'arme, la prestance et la tenue martiale des officiers, le sentiment d'énergie et de force qui se dégage de cette troupe en marche, excitent un enthousiasme général : Vive le bataillon 1 ! vive l'armée ! vive la Suisse ! entend-on de toutes parts.

Quand le drapeau passe, notre instituteur donne l'exemple et tous, enfants et grandes personnes, se découvrent et s'inclinent avec respect, comme si c'était la patrie elle-même qui apparaissait sous ce symbole.

Bien dès yeux sont mouillés. Le père Dubois, lui-même, qui crie sans cesse contre les lois et le gouvernement, paraît tout ému. Il a enlevé pour une fois la vieille pipe qui semble rivée à sa bouche et il se cache un peu, derrière Flambeau, le garde-police, pour essuyer sa figure dans un vaste mouchoir à carreaux.

Et moi, plein d'allégresse, je sens mon cœur battre plus fort et je voudrais avoir déjà vingt ans pour marcher à mon rang, sac au dos, fusil sur l'épaule, sans souci des fatigues, de la poussière de la route et de la longueur des étapes, pour servir fidèlement la Suisse, mon cher et beau pays.

HISTOIRE

Tableau de l'Helvétie romaine.

Au premier siècle avant J.-C., le plateau suisse est occupé par des tribus *celtiques*, comme les Allobroges (Genève), Rauraques (Bâle), Séquanais (Jura), Sédunois (Valais), Rhètes (Grisons).

A l'époque des invasions des Cimbres et des Teutons, les *Helvètes*, venus avec eux de la région située entre le Rhin et le Main, vainquent les Romains près d'Agen (Garonne), puis occupent le plateau suisse.

Le voisinage des Germains, la rigueur du climat et l'exiguité du pays les poussent à émigrer (58 avant J.-C.). Mais César leur barre le passage, les bat à *Bibracte* et les renvoie chez eux pour servir aux Romains de rempart contre les hordes germaniques.

Dès lors l'Helvétie fait partie de l'empire romain. Vitellius (69 après J.-C.) la fait ravager par Cécina, mais Vespasien comble *Aventicum* (Avenches) de bienfaits. Le pays jouit de la *paix romaine*.

Il se divise en *cités* (ou pays) : cité des Helvètes (Avenches, ville principale), des Equestres (Nyon), des Rauraques (Augusta ou Basel-Augst), des Vérages (Octodurus ou Martigny), des Nantuates (Tarnajae ou Saint-Maurice), des Séduniens (Sion), des Rhétiens (Coire). *Vindonissa* a un camp et une garnison.

Chaque cité comprend une ville et un territoire. Elle a à sa tête un *sénat* de *décurions* (notables). Des *duumvirs* l'administrent. Ils rendent la justice, dirigent la voirie et font la police des marchés. Des *questeurs* gèrent les finances. Au milieu des Helvètes se trouvent des Romains venus d'Italie comme banquiers, négociants, perceuteurs. La société se compose de riches propriétaires, d'artisans groupés en corps de métiers, de la plèbe, des affranchis et des esclaves.

La religion est celle de Rome. A côté des grands dieux, on voute un culte à l'empereur et à des divinités locales.

L'agriculture prospère dans les campagnes. Des routes construites par les légionnaires facilitent le commerce. Elles relient d'une part le lac de Constance aux lacs italiens par Coire (Splügen, Julier, Septimer), et de l'autre Besançon à la vallée du Pô par le Grand-Saint-Bernard et le Jura. Martigny, Vevey, Moudon, Avenches, Soleure, Augst sont les étapes principales.

Des traces nombreuses de la civilisation romaine existent dans notre pays : monuments, pierres tombales, ouvrages militaires, restes d'exploitations agricoles, aqueducs, amphithéâtres. C'est dans la Suisse romande que cette *romanisation* fut le plus complète : langue, mœurs, institutions, arbres fruitiers importés d'Orient, vigne. Le musée romain d'Avenches en fait foi. P. D.

CALCUL ORAL.

Moyennes, mélanges, partages.

1. Un ha. de prairie rapporte 28 q. de foin au minimum et 110 q. au maximum. Quel est le rapport moyen ? (69 q.)

2U. ne ménagère fait en automne une provision de 3 q. de pommes de terre.

Elle paye fr. 6.50 le premier q., fr. 7 le deuxième q. et fr. 8.40 le troisième. Quel est le prix moyen du quintal (fr. 21.90 : 3 = fr. 7.30).

3. Un piéton a parcouru $22 \frac{1}{2}$ km. un premier jour, $20 \frac{3}{4}$ km. le jour suivant et 19 km. le troisième. Combien a-t-il parcouru de km. en moyenne par jour ? ($62 \frac{1}{4}$ km. : 3 = $20 \frac{3}{4}$ km.)

4. Pendant une année, le prix minimum du q. de froment était de fr. 18.25, alors que le prix maximum atteignait fr. 21.25. Quel a été le prix moyen ? (fr. 39.50 : 2 = fr. 19.75.)

5. La ville de Berne a une température moyenne en juillet de $18,1^{\circ}$ C; celle de janvier est de $-1,7^{\circ}$. Quelle est la température moyenne de ces deux mois ? ($18,1^{\circ} - 1,7^{\circ} = 16,4^{\circ} : 2 = 8,2^{\circ}$ C.)

6. Un marchand mélange 2 l. de sirop de framboises valant fr. 1.75 le litre avec 3 litres d'autre sirop valant fr. 1.50 le litre. Que vaut le litre du mélange ? (fr. 3.50 + fr. 4.50 = fr. 8 : 5 = fr. 1.60).

7. On fait dissoudre 50 kg. de sel dans 350 l. d'eau. Combien % l'eau renferme-t-elle de sel ? (350 kg. + 50 kg. = 400 kg. Sur 400 kg. il y a 50 kg. de sel et sur 100 kg., 50 kg. : 4 = $12 \frac{1}{2}$ %.)

8. On mélange 15 kg. de farine valant 36 c. le kg. avec 5 kg. d'une autre qualité valant 24 c. le kg. Que vaut le kg. du mélange ?

$$(\text{fr. } 5.40 + \text{fr. } 1.20 = \text{fr. } 6.60 ; \text{fr. } 6.60 : 20 = 33 \text{ c.})$$

9. On verse 12 l. d'eau dans 8 l. d'esprit de vin à 75° d'alcool. Quel est le degré d'alcool du mélange ?

$$(75 \% \text{ de } 8 \text{ l.} = 6 \text{ l. En } 8 \text{ l.} + 2 \text{ l.} = 10 \text{ l. il y a } 6 \text{ l. d'alcool. En } 100 \text{ l.} = 60 \%.)$$

10. Dans quelle proportion faut-il mélanger du thé valant fr. 7.50 le kg. avec du thé valant 6 fr. le kg. pour obtenir du thé à fr. 6.50 le kg. (La perte de fr. 1.50 pour 1 kg. de la 1^{re} qualité doit être compensée par le mélange 3 kg. de la 2^{me} qualité).

11. Répartir 5.25 q. de pommes de terre entre deux pauvres familles d'après le nombre de leurs enfants qui sont respectivement 3 et 4. (2.25 q. et 3 q.)

12. Partager un bénéfice de fr. 5700 entre deux associés, le premier ayant droit au $\frac{1}{3}$ (fr. 1900 et fr. 3800.)

13. Deux communes louent un pâturage commun pour fr. 980 par an, somme à répartir entre elles proportionnellement à leur territoire respectif qui sont de 1200 ha et de 900 ha. Que revient-il à chacune ? (1200 et 900 ou 4 et 3 = 7. fr. 980 : 7 = fr. 140. A la 1^{re}, $4 \times$ fr. 140 = fr. 560 ; à la 2^{me} $3 \times$ fr. 140 = fr. 420.)

14. Dans une entreprise, un négociant a versé fr. 8000 et un banquier fr. 56 000; le bénéfice réalisé a été de fr. 10,000. En sa qualité de directeur, le premier reçoit fr. 4000 sur les bénéfices, le reste se partage proportionnellement aux mises. Que revient-il à chacun ?

(Proportion 8000 et 56 000 = 1 et 7. Au négociant fr. 4000 + fr. 750 = fr. 4750. Au banquier : fr. 750 + 7 = fr. 5250.)

15. Deux ouvriers ont reçu fr. 60.50, fournitures comprises, pour un travail fait en commun. Le premier a travaillé 4 jours et fourni le matériel taxé à fr. 20; le second a fait 5 journées. Que revient-il à chacun ? (Au 1^{er} fr. 20 + $\frac{4}{9}$ de 40.50 = fr. 38. Au 2^e $\frac{5}{9}$ de fr. 40.50 = fr. 22.50.) J. S. et E. B.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Vevey** : fr. 2300 à 2900 suivant années de service pour toutes choses. Le titulaire est tenu d'habiter dans le territoire de la commune; 7 juin. — **Huémoz** : fr. 1600, plus logement et plantage, 6 stères de hêtre et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école; 11 juin.

NOMINATIONS

M. Gustave COTTY, licencié ès lettres de l'Université de Lausanne, en qualité de maître de français, de latin et de grec au Collège d'Aubonne.

FRUTIGEN

Oberland-Bernois

—
Restaurant

Hôtel de la Gare

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.
Locaux spacieux. Arrangements favorables pour excursions en voiture et en break.

Propriétaire **Fr. Hodler-Egger.** Z 2855 G

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

~~~ 10, Rue de Bourg, 10 ~~~

**CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES**

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 **Salons de Rafraîchissements** Téléph. 403

**LUCERNE**

Restaurant  
sans alcool

 „WALHALL“ 

**Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.**

 Se recommande au corps enseignant pour **courses d'école** et aux sociétés en excursion. Diner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

**Téléphone 896**

H1016Lz

**E. FROELICH.**

# COURS NORMAUX DE GYMNASTIQUE DE GARÇONS

Organisés en 1912 par la

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

I. A Fribourg, du 15 au 27 juillet : Cours de deux semaines pour l'étude du programme d'enseignement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degrés.

**Directeurs du Cours :** MM. E. Hartmann, Maître de gymnastique, à Lausanne, et Léon Galley, Maître de gymnastique, à Fribourg.

II. A Winterthur, du 15 juillet au 3 août : Cours de trois semaines pour l'étude du programme d'enseignement de la gymnastique des 1<sup>er</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> degrés.

**Directeurs du Cours :** MM. R. Spühler, Maître de gymnastique, à Küsnacht, et A. Frei, Maître de gymnastique, à Bâle.

III. A Olten, du 14 au 26 octobre : Cours de deux semaines pour l'étude du programme d'enseignement de la gymnastique des 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degrés.

**Directeurs du Cours :** MM. H. Bandi, Maître de gymnastique, à Berne, et K. Fricker, Maître de gymnastique, à Aarau.

Les maîtres et maîtresses de gymnastique sont autorisés de plein droit à participer à ces cours. Les autres personnes peuvent y être admises à la condition de justifier qu'elles possèdent la préparation et les aptitudes nécessaires.

Le Département militaire fédéral accorde aux participants une indemnité journalière de 3 francs, plus 2 francs par nuit à ceux qui sont obligés de loger hors de leur domicile, et le remboursement des frais de déplacement en 3<sup>me</sup> classe.

Pour d'autres renseignements, voir le numéro 4 des «Monatsblätter für die physische Erziehung der Jugend».

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 10 juin prochain, à celui des directeurs de chaque cours désigné le premier. Pour Winterthur, les candidats, au moment de leur inscription, devront indiquer dans quel degré ils enseignent la gymnastique.

Zurich, le 14 mai 1912.

Pour le Comité de la Société suisse des Maîtres de gymnastique :

*Le Président,*  
**J. SPÜHLER.**

**FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE — NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escampte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

## Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

**Jules RAPPA Succ.**

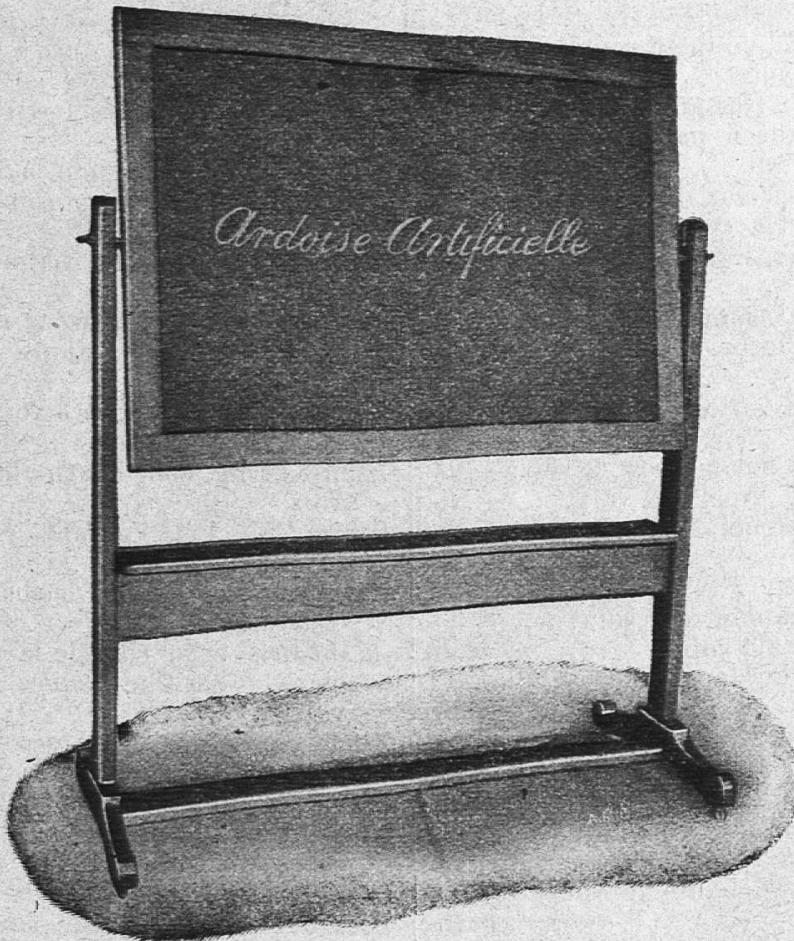
GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

NOMBREUSES ATTESTATIONS À DISPOSITION.

Demandez le Catalogue général, franco.



Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoy d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.  
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

**Demandez le Catalogue général gratis et franco.**

# Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

**à Lausanne**

## L'ORPHEON

### chœurs à 2 et à 3 voix égales à cappella

Prix nets

|                                                                                         |     |                                                                                                                  |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix.                                                      | .25 | Lauber, E., Douze chants de Noël,<br>1 et 2 voix . . . . .                                                       | .50  |
| Lauber, E., La Terre Helvétique,<br>à 3 voix . . . . .                                  | .25 | Cornelius, P., 3 chants de Noël,<br>1 et 2 voix . . . . .                                                        |      |
| Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix.                                                       | .25 | Kling, H., Dix chants de Noël — .20<br>(I volume) 1 et 2 voix . . . . .                                          | .25  |
| Roux, G., Une voile sur le Léman<br>à 2 voix . . . . .                                  | .25 | — Dix chants de Noël (II volume)<br>1 et 2 voix . . . . .                                                        | .25  |
| Grunholzer, K., Je m'en remets à<br>Dieu, à 2 voix . . . . .                            | .25 | — Dix chants de Noël (III volu-<br>me) 1 et 2 voix . . . . .                                                     | .25  |
| Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix — .25<br>» Chanson printanière à<br>2 voix . . . . . | .25 | Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix — .50                                                                          |      |
| Harnisch, A., Vœux de nouvelle<br>année . . . . .                                       | .25 | Kling, H., Marche des pinsons, à 2<br>voix . . . . .                                                             | .50  |
| Grunholzer, K., Lumière de Noël,<br>à 2 voix . . . . .                                  | .25 | Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryan-<br>the :<br>No 1. Les examens, à 2 voix                                          |      |
| Meister, C., O sainte nuit, 2 voix — .25                                                |     | No 2. Les promotions, à 3<br>voix . . . . .                                                                      | .1 — |
| Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2<br>voix . . . . .                                     | .25 | No 3. Le départ, à 3 voix . . . . .                                                                              |      |
| Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à<br>2 voix . . . . .                                   | .25 | No 4. Dans la forêt, à 3 voix . . . . .                                                                          |      |
| North, C. Paix sur la terre, 2 voix — .25                                               |     | Rsini-Klisong, Jour charmant, à 2<br>voix . . . . .                                                              | .50  |
| Grunholzer, K., Noël, à 2 voix . . . . .                                                | .25 | Cosson, A., Petit enfant Jésus:<br>(Noël) 1 ou 2 voix . . . . .                                                  | .50  |
| Mayor, Ch. Alouette légère, à 3<br>voix . . . . .                                       | .25 | Rousseau, J., Noël des bûcherons,<br>à 3 voix . . . . .                                                          |      |
| de Faye-Jozin, F., La chanson<br>du vieux moulin, à 2 voix . . . . .                    | .50 | — O Christ ! Tu sors de la pous-<br>sière. (Chant de Pâques), à 3<br>voix . . . . .                              | .50  |
| — Le même, à 3 voix . . . . .                                                           | .50 | Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mé-<br>lodie suisse populaire) à 2 voix — .25                                      |      |
| Rousseau, J., Le Jour de Noël, à<br>3 voix . . . . .                                    | .25 | Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix — .50                                                                          |      |
| même à 2 voix . . . . .                                                                 | .25 | Sourilas, Th., Petits enfants (Ber-<br>ceuse) à 2 voix . . . . .                                                 | .50  |
| — Voici Noël, à 3 voix . . . . .                                                        | .25 | — Le Bois en fête, à 3 voix . . . . .                                                                            | .50  |
| même à 2 voix . . . . .                                                                 | .25 | Beethoven-Kling, Plaisir champê-<br>tre, à 2 voix . . . . .                                                      | .50  |
| — Joie de Noël, à 3 voix . . . . .                                                      | .25 | — Activité, à 2 voix . . . . .                                                                                   | .30  |
| même à 2 voix . . . . .                                                                 | .25 | Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi<br>va le temps (Ritournelle pour<br>2 chœurs d'enfants, à 2 voix . . . . . | .50  |
| — Pourquoi ces chants de Noël ?<br>à 3 voix . . . . .                                   | .25 | Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de<br>la Naiade, à 3 voix . . . . .                                                | .50  |
| — Le sapin de Noël, à 3 voix . . . . .                                                  | .25 | — — Orphée, Romance, à 3 voix — .50                                                                              |      |
| même à 2 voix . . . . .                                                                 | .25 | Masini, E.-Kling, Le Lac de Genè-<br>ve, à 2 ou 3 voix . . . . .                                                 |      |
| — Noël, te voilà de retour, à 3<br>voix . . . . .                                       | .25 | Kling, H., Les Tziganes (Chœur<br>ou Duo sur de célèbres danses<br>hongroises, à 2 voix . . . . .                | .50  |
| — Noël, le ciel est bleu, à 3 voix — .25                                                |     |                                                                                                                  |      |
| — Voici Noël, ô douce nuit, à 3<br>voix . . . . .                                       | .25 |                                                                                                                  |      |
| — Pourquoi, petit enfant, 3 voix — .25                                                  |     |                                                                                                                  |      |
| — Chantons tous Noël, à 3 voix . . . . .                                                | .25 |                                                                                                                  |      |
| même à 2 voix . . . . .                                                                 | .25 |                                                                                                                  |      |
| Denéréaz, C. C., recueil de 12<br>chants populaires, à 3 voix<br>égales. . . . .        | .30 |                                                                                                                  |      |

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~

HUMANITÉ

PATRIE

XLVIII^e ANNÉE. — N° 23.

LAUSANNE — 8 juin 1912.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUQIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annances

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



COURS NORMAUX DE GYMNASTIQUE DE GARÇONS

Organisés en 1912 par la

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

I. A **Fribourg**, du **15 au 27 juillet** : Cours de deux semaines pour l'étude du programme d'enseignement des 1^{er} et 2^{me} degrés.

Directeurs du Cours : MM. E. Hartmann, Maître de gymnastique, à Lausanne, et Léon Galley, Maître de gymnastique, à Fribourg.

II. A **Winterthur**, du **15 juillet au 3 août** : Cours de trois semaines pour l'étude du programme d'enseignement de la gymnastique des 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} degrés.

Directeurs du Cours : MM. R. Spühler, Maître de gymnastique, à Küsnacht, et A. Frei, Maître de gymnastique, à Bâle.

III. A **Olten**, du **14 au 26 octobre** : Cours de deux semaines pour l'étude du programme d'enseignement de la gymnastique des 1^{er} et 2^{me} degrés.

Directeurs du Cours : MM. H. Bandi, Maître de gymnastique, à Berne, et K. Fricker, Maître de gymnastique, à Aarau.

Les maîtres et maîtresses de gymnastique sont autorisés de plein droit à participer à ces cours. Les autres personnes peuvent y être admises à la condition de justifier qu'elles possèdent la préparation et les aptitudes nécessaires.

Le Département militaire fédéral accorde aux participants une indemnité journalière de 3 francs, plus 2 francs par nuit à ceux qui sont obligés de loger hors de leur domicile, et le remboursement des frais de déplacement en 3^{me} classe.

Pour d'autres renseignements, voir le numéro 4 des «Monatsblätter für die physische Erziehung der Jugend».

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au 10 juin prochain, à celui des directeurs de chaque cours désigné le premier. Pour Winterthur, les candidats, au moment de leur inscription, devront indiquer dans quel degré ils enseignent la gymnastique.

Zurich, le 14 mai 1912.

Pour le Comité de la Société suisse des Maîtres de gymnastique :

*Le Président,
J. SPÜHLER.*

VALLEE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

G. Hayward, père :

Manuel de Cuisine

à l'usage des Cours professionnels, Ecoles ménagères, Pensionnats et Maitresses de maison. Contenant plus de 600 recettes pratiques et clairement exposées.

In-8°, cartonné, 3^{me} édition 3.50

Guide culinaire

Etude plus développée et raisonnée de la bonne cuisine actuelle, s'inspirant des principes d'alimentation rationnelle préconisés par la médecine et l'hygiène, et faisant suite au *Manuel de cuisine*.

1 vol. in-8 cartonné 4.—

Ces deux ouvrages culinaires récemment parus se complètent l'un l'autre et constituent un *Cours de cuisine pratique absolument complet*. — L'auteur, praticien éprouvé et professeur, s'inspirant des besoins réels de nos ménagères et maitresses de maisons a conçu ses deux traités dans un esprit pratique qui les distingue heureusement des manuels trop compliqués des cuisiniers français.

Le *Manuel de cuisine* est le premier ouvrage à mettre aux mains de toutes les jeunes filles ; il est très clair et très simple.

Le *Guide culinaire* complète l'enseignement du *Manuel de cuisine*. Il est divisé en chapitres disposés dans l'*ordre de service d'un repas* et contient un tableau des mets permettant de *composer facilement un menu*. C'est un volume unique en son genre et indispensable à toute maitresse de maison.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

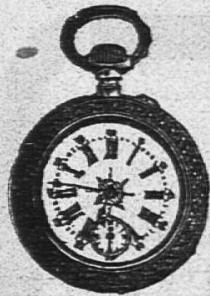
Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

On désire connaître **INSTITUTEUR** bien lettré qui se chargerait d'un travail de confiance : révision et copie d'un petit ouvrage d'enseignement contre rétribution modeste.

S'adresser sous C. H. à l'administration de l'*Educateur*.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

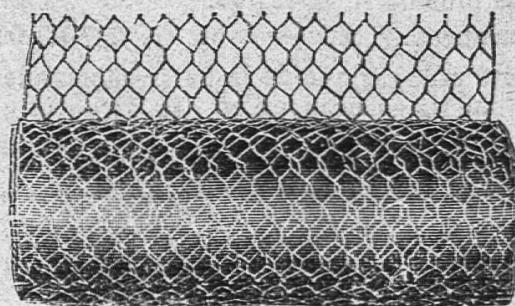
JULES CAUDERAY
ELECTRICIEN
Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz *LAUSANNE* Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Max Schmidt & C^{ie}



24 et 25, Place Saint Laurent
Terreaux, 2

LAUSANNE

Outils en tous genres pour l'Agriculture

PIERRES A FAULX
marque « CARBORUNDUM ».